



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Natation Artistique 2024 - 2025



REGLEMENT SPORTIF



NATATION - WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE - PLONGEON - EAU LIBRE

03 83 18 87 32

courriel : secretariat@lge-natation.fr

Site internet : www.lge-natation.fr



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

SOMMAIRE :

1.	ENF : Ecole de Natation Française	3
2.	FORMATIONS	3
3.	EPREUVES de SYNCHRONAT	3
3.1	Engagements et pénalités :	3
3.2	Organisation générale	4
3.3	Les Epreuves (précisions)	4
3.4	Diffusion des résultats :	5
4.	COMPETITIONS REGIONALES	5
4.1	Engagements et pénalités :	6
4.2	Les Podiums des compétitions régionales de niveau Championnat :	7
4.3	Organisation des compétitions Challenge :	7
4.4	Catégories Maître	11
4.5	Jugement du challenge avenir, jeune, junior, senior, maître	12
5.	STAGES REGIONAUX	12
6.	PROGRAMME POUSSINS	13
6.1	Contenu des épreuves	13
6.2	Tenue :	14
6.3	Classement et Jugement	14
6.4	Les récompenses	15
7.	MEETING DU GRAND EST	16
7.1	Contenu des épreuves	16
7.2	Classement – Récompense – Frais d’engagement	18
8.	RENCONTRE TECHNIQUE FIGURES IMPOSEES	18
9.	RECAPITULATIF DES FRAIS D’ENGAGEMENTS	19



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

1. ENF : Ecole de Natation Française

- 1.1** Application du Règlement ENF : Tou(te)s les nageuses/nageurs né(e)s en 2016 et après, doivent être titulaires du savoir nager en sécurité (SNS) pour participer à toutes les compétitions

2. FORMATIONS

Elles seront gérées par l'ERFAN/LGEN.

3. EPREUVES de SYNCHRONAT

3.1 Engagements et pénalités :

Les engagements seront à faire obligatoirement sur EXTRANAT pour les nageurs, les officiels et officiels en examens. Les délais sont fixés sur Extranat.

Le club organisateur devra envoyer les ordres de passage des différentes épreuves avant la compétition afin de permettre aux clubs participants de contrôler leurs engagements.

Frais d'engagements à payer à la LGEN : **5 euros par épreuve Découverte/Argent/Or**

L'ensemble des droits d'engagements et pénalités sont à payer à la Ligue Grand Est de Natation.

Engagement en dehors de la période d'engagement : **20 euros**

Pénalités :

- Forfait nageurs post-engagement ou le jour de la compétition : **10 euros/ épreuve**
Les pénalités ne seront pas appliquées sur présentation d'un certificat médical (dans les 72 heures après la compétition)
- Forfait d'officiels post-engagement ou le jour de la compétition : **100 euros**
Possibilité de faire remplacer un officiel par un autre officiel de niveau équivalent et non initialement prévu dans le jury de départ.

Il n'y aura pas de pénalité liée aux officiels pour les clubs n'ayant pas d'officiel du niveau nécessaire s'il est engagé dans la démarche de formation d'officiels et qu'il présente au-moins un officiel en examen.

NATATION - WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE - PLONGEON - EAU LIBRE

03 83 18 87 32

courriel : secretariat@lge-natation.fr

Site internet : www.lge-natation.fr



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

3.2 Organisation générale

Le jury de la compétition sera établi par le responsable des officiels, son adjoint ou le Juge Arbitre de la compétition.

Le programme de la compétition sera établi par le juge arbitre de la compétition, en accord avec le club organisateur de la compétition et le responsable des officiels ou son adjoint.

EN CAS D'ENGAGEMENT DE NAGEURS A LA FOIS EN SYNCHRO DECOUVERTE, SYNCHRO D'ARGENT/SYNCHRO D'OR, LE CLUB DEVRA ENGAGER 1 OFFICIEL DU NIVEAU REQUIS POUR CHAQUE NIVEAU.

Il serait souhaitable qu'au-delà de 12 nageurs engagés dans une même épreuve un 2^{ème} juge soit également engagé pour l'épreuve. A PARTIR DE 15 NAGEURS, CE DEUXIEME OFFICIEL EST OBLIGATOIRE.

Les juges en examen seront engagés sur extranat en même temps que les officiels du club. Tout juge en examen non engagé sur extranat ne sera pas admis à passer des épreuves le jour de la compétition.

Les entraîneurs et toutes personnes ne faisant pas partie du jury (jury, secrétariat, déléguée) ne sont pas autorisés à rester le long du bassin, ni sur les plots, pour le bon déroulement des épreuves. Cette zone sera mise en place par l'organisateur en lien avec le juge arbitre.

En dehors de cette zone, les entraîneurs pourront circuler.

3.3 Les Epreuves (précisions)

- ENF3 :

Si l'ENF 3 est organisé, il est préférable qu'une seule musique soit choisie. Ainsi, pour la saison en cours, ce sera « Sophia » d'Alvaro Soler pour les 3 territoires du Grand Est.

- Propulsion Technique :

Cette épreuve sera réalisée sur 25 m sauf si la profondeur de la piscine ne le permet pas. Dans ce cas, l'épreuve se déroulera sur les premiers 12m50 du bassin afin de permettre aux officiels de juger les nageurs sur une même zone du bassin. Le tirage au sort a lieu 15 jours avant la session.



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

3.4 Diffusion des résultats :

- Les résultats des épreuves seront remontés via ExtraNat dans les 48H.
- Le jury devra être envoyé au responsable des officiels Delphine GILEWSKI (officiels.nat-artistique@lge-natation.fr) pour le suivi des officiels et des officiels en examen dans la semaine suivant la compétition.
- Pour le suivi du SynchroNat, à chaque validation de niveau découverte, argent ou or, le responsable de club ou coachs devra adresser un mail à Marie AL RAI (mariealrai@hotmail.com) pour mise à jour du niveau sur ExtraNat.
Informations à transmettre : IUF, Nom + prénom, date de validation de la dernière épreuve validée.

ATTENTION : les secrétariats et composition de jurys doivent être intégralement complétés (Prénom + nom), y compris les juges en examen

4. COMPETITIONS REGIONALES

Cf Annexe : Calendrier régional disponible sur le site de la Ligue

Les modalités d'engagements (pré-engagement et ExtraNat ...), la qualification des nageurs et ballets des Régionaux aux Nationales 2 (N2), Nationales 1 (N1) et Elite, le système de notation seront les mêmes que pour les compétitions FFN.

La qualification en N2 ne tient pas compte des pénalités de nageurs manquants en équipe libre.

La Ligue Grand Est de Natation délègue l'organisation de chaque compétition à une structure (Club, Comité départemental ou Ligue). La Ligue Grand Est versera à la structure organisatrice une partie des engagements selon la répartition prévue au présent règlement ou prendra en charge les médailles quand la compétition est organisée dans une autre Ligue (notamment pour les catégories Seniors et Juniors). L'ensemble des frais sont à la charge de la structure organisatrice. Seuls les frais du Juge-arbitre pourront être éventuellement pris par la Ligue en cas d'absence locale des compétences idoines.

La Ligue Bourgogne-France-Comté pourra se joindre à la LGEN pour toutes les compétitions (FFN et Challenge). Leurs frais d'engagements iront à leur propre ligue qui fournira les médailles.

NATATION - WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE - PLONGEON - EAU LIBRE

03 83 18 87 32

courriel : secretariat@lge-natation.fr

Site internet : www.lge-natation.fr



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

4.1 Engagements et pénalités :

Frais d'engagements à payer à la LGEN :

EPREUVES	CHAMPIONNAT FFN	CHALLENGE	ENGAGEMENTS HORS PERIODE
Nageurs	8 euros	8 euros	
Solo	6 euros	8 euros	Tarif X4
Duo	12 euros	10 euros	Tarif X4
Ballet	15 euros	12 euros	Tarif X4

Pénalités :

- Forfait nageurs post-engagement ou le jour de la compétition : **10 euros/ épreuve**
Les pénalités ne seront pas appliquées sur présentation d'un certificat médical (dans les 72 heures après la compétition)
- Forfait d'officiels post-engagement ou le jour de la compétition : **100 euros**
Possibilité de faire remplacer un officiel par un autre officiel de niveau équivalent et non initialement prévu dans le jury de départ.
- Forfait d'officiels en examen post-engagement ou le jour de la compétition (y compris ceux qui ne se présentent qu'1/2 journée alors qu'ils étaient inscrits sur la journée entière) : **50 euros**
- Si le club ne fournit pas d'officiels pour TOUTE la compétition (FINA ou Challenge) : **150 euros**
Possibilité d'un seul joker par club et par saison (pas de joker si le club ne participe qu'à une compétition, challenge ou FINA, dans la saison). Le club n'ayant pas d'officiel doit engager au moins un officiel en examen.

Il n'y aura pas de pénalité liée aux officiels pour les clubs n'ayant pas d'officiel du niveau nécessaire s'il est engagé dans la démarche de formation d'officiels et qu'il présente au-moins un officiel en examen.

L'ensemble des droits d'engagements et pénalités sont à payer à la Ligue Grand Est de Natation.



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

4.2 Les Podiums des compétitions régionales de niveau Championnat :

Afin de valoriser les jeunes nageurs de chaque catégorie Avenir, Jeune et Juniors, un podium spécifique sera mis en place à chaque compétition régionale, selon le détail ci-après

- Avenir : Figures imposées Classement Général + un classement pour chaque année d'âge 2014, 2015, 2016 + classement « garçon »
- Jeune : Figures imposées Classement Général + un classement pour chaque année d'âge 2013, 2012, 2011 + classement « garçon »
- Juniors : Solos Techniques/Solo Libres classement selon le règlement fédéral FFN pour la catégorie 2008/2009 ensemble.

4.3 Organisation des compétitions Challenge :

Rappel du règlement fédéral

- Tou(te)s les nageuses/nageurs né(e)s en 2016 et après, doivent être titulaires du savoir nager en sécurité (SNS) pour participer à toutes les compétitions. Pour les autres années d'âge, la participation est libre sous réserve d'avoir une licence compétition à jour.
- Un(e) nageur(se) engagé(e) en Challenge peut participer conjointement dans la même saison aux épreuves du Synchronat, aux Championnats Régionaux et N2.
- Les ballets non qualifiés en N2 et en N1 pourront nager au Challenge Interrégional.
- Pour les ballets seniors, les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior.
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Les ballets combinés ont un effectif de quatre (4) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Il n'y a pas d'épreuve de figures imposées.

Règles de La Ligue GRAND EST de Natation

- Un club ne peut engager qu'UN SEUL solo par catégorie d'âge.
- Si un club engage deux duos ou plus, obligation de présenter un ballet d'équipe.
- Si un club engage deux équipes, la première doit obligatoirement être composée de 8 nageurs



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Il serait souhaitable qu'au-delà de 2 ballets engagés dans une même épreuve un 2^{ème} juge soit également engagé pour l'épreuve. A partir de 3 ballets, c'est obligatoire.

Comprendre les engagements et les qualifications

	Challenge régional	Challenge N2	
	Poule A	Poule A	Poule B
<u>Solos</u>	1 solo fille par club/catégorie 1 solo garçon par club/catégorie		
<u>Duos + Duos mixtes</u>	Maximum un athlète titulaire sur les 2 ayant participé à un championnat	Qualification au challenge régional	Inscription directe si les 2 athlètes qui composent le duo ont nagé en championnat
<u>Equipes / Combos</u>	Collectif avec deux nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les championnats	Qualification au challenge régional	Inscription directe si plus de 2 nageuses/nageurs ont nagé en championnat

En dehors des solos, **seuls les 5 premiers ballets de chaque épreuve seront qualifiés au challenge N2.**

Seuls les ballets de poule A peuvent s'inscrire au challenge régional. Les ballets de poule B devront s'inscrire directement au challenge N2. A noter que la poule B ne donnera pas de points au Classement National des Clubs. Au challenge N2, les ballets de poule B (participants en championnats) doivent se présenter avec la durée et le nombre d'hybride comme en championnats.

Solos : un solo par club et par catégorie d'âge peut être engagé au challenge régional. Il doit être composé d'un(e) athlète n'ayant pas participé au championnat. Les solos ne peuvent se qualifier au challenge N2.

Duos : un duo de poule A devra être composé au maximum d'une athlète ayant participé au championnat. Si les 2 nageuses titulaires du duo ont nagé en championnat, le duo sera considéré en poule B et devra s'inscrire directement au challenge N2. Si un club engage deux duos ou plus, il a l'obligation de présenter un ballet d'équipe.

Equipes/combo : un collectif avec 2 nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les championnats devra s'inscrire en poule A. Si le nombre est supérieur, alors, le collectif devra s'inscrire directement au challenge N2 en poule B. Si un club engage deux équipes la première doit obligatoirement être composée de 8 nageurs.



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Est considéré comme ayant nagé en championnat, tout athlète qui a participé, cette saison, à un championnat régional / N2 dans une épreuve technique ou libre en tant que titulaire ou remplaçant.

Les Juniors et Seniors nageront dans la continuité de la compétition (1 échauffement, 1 jury, 1 épreuve).

Les épreuves – uniquement épreuve libre

AVENIRS : solo, duo, duo mixte, équipe (**pas d'épreuve de combiné**)

JEUNES / JUNIORS / SENIORS : solo, duo, duo mixte, équipe, combiné

Rappel des temps de ballet

CATÉGORIES	ÉPREUVES	DURÉES POUR LA POULE A (facultatifs pour la poule B)
AVENIR : 12 ans et moins (2013 et après)	Solos libres	1'30 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'00 (+ou- 05 sec)
	Équipes libres	2'30 (+ou- 05 sec)
JEUNE : 12, 13, 14, 15 ans (2013, 2012, 2011, 2010) et 16 ans pour les garçons (2009)	Solos libres	1'30 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'00 (+ou- 05 sec)
	Équipes libres	2'30 (+ou- 05 sec)
	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)
JUNIOR : 15, 16, 17, 18, 19 ans (2010, 2009, 2008, 2007, 2006) et 20 ans pour les garçons (2005)	Solos libres	1'45 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'15 (+ou- 05 sec)
	Équipes libres	3'00 (+ou- 05 sec)
SENIOR : 15 ans et plus (2010 et avant)	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)



LIGUE GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Rappel des éléments obligatoires – règlement FFN

Tous les ballets de la poule A devront répondre à l'annexe 3bis du règlement fédéral. En cas de modification, seul le règlement fédéral fait foi.

Définitions			
Hybride : Combinaison de 5 mouvements ou plus . Tête sous les hanches.			
Transition : Combinaison de 4 mouvements ou moins .			
EPREUVE S	Temp s (+/- 5 sec)	Nombre Elts	ÉLÉMENTS
AVENIRS/JEUNES			
Solo libre	1'30	3	- 3 hybrides libres
Duo libre	2'00	4	- 3 hybrides libres - 1 acrobatie à deux
Duo mixte libre	2'00	4	- 3 hybrides libres - 1 acrobatie à deux - MOUV. SUPP : 2 mouvements de surface connecté en déplacement
Equipe libre	2'30	5	- 3 hybrides libres - 2 acrobaties d'équipe (limitées pour la sécurité des athlètes) parmi les groupes A, B et P (limités pour la sécurité des athlètes). Les acrobaties du groupe C ne sont pas autorisées
Ballet Combiné	2'30	5	- 1 hybride en solo, - 1 hybride en duo - 2 hybrides en équipe (minimum 4 athlètes requis) - 1 acrobatie d'équipe (limitées pour la sécurité des athlètes) parmi les groupes A, B et P (limités pour la sécurité des athlètes). Les acrobaties du groupe C ne sont pas autorisées
JUNIORS/SENIORS			
Solo libre	1'45	4	- 4 hybrides libres
Duo libre	2'15	5	- 4 hybrides libres - 1 acrobatie à deux
Duo mixte libre	2'15	5	- 4 hybrides libres - 1 acrobatie à deux - MOUV. SUPP : 2 mouvements de surface connecté en déplacement
Equipe libre	3'00	7	- 4 hybrides libres - 3 acrobaties d'équipe (limitées pour la sécurité des athlètes) parmi les groupes A, B et P (limités pour la sécurité des athlètes). Les acrobaties du groupe C ne sont pas autorisées
Ballet Combiné	2'30	6	- 1 hybride en solo - 1 hybride en duo - 2 hybrides en équipe (minimum 4 athlètes requis) - 2 acrobaties d'équipe (limitées pour la sécurité des athlètes) parmi les groupes A, B et P (limités pour la sécurité des athlètes). Les acrobaties du groupe C ne sont pas autorisées



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE



Les Podiums

100 % ballet libre : un podium par épreuve par catégorie d'âge

Un podium 100 % handisport sera réalisé si des athlètes porteurs de handicap nagent lors du challenge régional.

4.4 Catégories Maître

Nouveauté pour la saison 2024/2025 : Intégration d'une catégorie « Maître » au challenge régional

Ne seront nagés au challenge régional que des collectifs

- des ballets d'équipe (4 à 8 nageurs + 2 remplaçantes maximum)
- des ballets combinés (4 à 10 nageuses + 2 remplaçantes)
- **pas de qualification possible au challenge N2**



Rappel : Particularité du combiné (cf règlement fédéral des maîtres)

Le Combiné doit comporter :

- 2 Parties avec moins de 3 compétitrices (compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible)
- 2 parties avec 4 à 10 compétitrices (la totalité des athlètes) (compter au moins 10 secondes, cela doit être visible et compréhensible)
- Le départ peut s'effectuer sur le bord ou dans l'eau, ou une combinaison des deux.
- Le reste du ballet doit s'effectuer dans l'eau.
- Chaque nouvelle section chorégraphique commence proche de la précédente.

Règle de participation :

Les catégories Maîtres fonctionnent en année civile (donc du 1er janvier au 31 décembre). Un nageur est considéré comme nageur Maître l'année de ses 25 ans même s'il ne les a pas encore (exemple : un nageur maître né un 31 décembre de l'année N sera considéré comme un nageur maître né un 1er janvier de la même année N).

Dérogation au règlement

Pour le challenge régional uniquement, un collectif peut intégrer 2 athlètes maximum âgés de 20 à 24 ans sous condition que la moyenne d'âge de l'ensemble du collectif soit supérieure à 25 ans.

Catégorie d'âge, classement et podium

Il n'y a qu'une seule catégorie d'âge, un seul classement est établi.

100 % ballet libre : un podium pour la catégorie maître (équipe et combiné confondus)



Temps des ballets

Pas de temps minimum, temps maximal de 3 minutes et 30 secondes pour le collectif.

NATATION - WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE - PLONGEON - EAU LIBRE

03 83 18 87 32

courriel : secretariat@lge-natation.fr

Site internet : www.lge-natation.fr



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

Remarque

Un collectif ayant une moyenne d'âge supérieure à 25 ans peut sans problème s'engager en catégorie senior comme les années précédentes. La catégorie senior donnant accès au challenge N2.

4.5 Jugement du challenge avenir, jeune, junior, senior, maître

Tous les ballets sont jugés de la même manière que les ballets « championnats », une coach card sera demandée afin de vérifier notamment l'application de l'annexe 3bis du règlement fédéral.

5. STAGES REGIONAUX

Objectifs :

- Formation initiale et continue des entraîneurs
- Créer un réseau d'échange entre les entraîneurs, mieux se connaître
- Détection des jeunes nageurs (12 ans et moins)
- Valorisation du CNAHN et implication de leurs entraîneurs dans les formations de la Ligue

Actions :

Une action de formation sera envisagée et un sondage auprès des clubs sera effectué. En fonction des résultats et des possibilités, une action sera engagée.

Encadrements et formateurs :

A déterminer mais le CNAHN de Strasbourg sera prioritairement sollicité



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

6. PROGRAMME POUSSINS

6.1 Contenu des épreuves

FIGURES IMPOSEES	EPREUVES LIBRES
<p><u>2 figures obligatoires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Saut périlleux arrière groupé – fig n° 310 - Position Ballet leg - (seule la position ballet leg est évaluée, la prise de position est libre) <p>Ces figures seront réalisées avec ou sans des aides extérieures (bidons frites planches) au choix des nageuses qui pourront les lâcher en cours d'exécution des figures.</p> <p style="text-align: center;"><u>Règles générales :</u></p> <p>Il n'est autorisé qu'une seule épreuve par nageur/nageuse solo, duo, équipe sauf pour le duo mixte</p>	<p style="text-align: center;"><u>Ballet d'équipe</u></p> <p>Le ballet d'équipe est composé de 4 à 8 nageuses/nageurs + 2 remplaçantes/remplaçants.</p> <p>Éléments imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kick - Battements costaux - Voilier ou ballet leg - 1 cercle - 1 ou 2 lignes <p>Distance : 15 minimum Durée : 1'30 (+ ou – 15 sec)</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><u>Duo et Duo Mixte</u></p> <p>Le duo est composé de 2 nageuses + 1 remplaçante Le duo mixte est composé obligatoirement d'un nageur et d'une nageuse + 1 remplaçante/remplaçant</p> <p>Éléments imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kick - Battements costaux - Voilier ou ballet leg - Élévation d'un bras le plus haut possible - Recherche de verticale - Un contact entre les nageurs / nageuses <p>Durée : 1'15 (+ ou – 15 sec)</p> <hr/> <p style="text-align: center;"><u>Solo :</u></p> <p>Éléments imposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Kick - Battements costaux - Voilier ou ballet leg - Élévation d'un bras le plus haut possible - Recherche de verticale <p>Durée 1' (+ ou – 15 sec)</p>



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

6.2 Tenue :

Pour les Figures imposées : maillot noir et bonnet blanc, lunettes autorisées

Pour les épreuves libres : maillot selon règlement FFN sans accessoire ni maquillage excessif, lunettes interdites

6.3 Classement et Jugement

1/ FIGURES IMPOSEES :

Une note sur 3 points sera donnée pour chaque figure imposée selon les critères suivants :

- Difficilement reconnaissable : 1 point
- En cours d'acquisition : 2 points
- Acquis : 3 points

2/ EPREUVES LIBRES :

Les libres seront appréciés selon les critères de jugements définis ci-après.

Si un élément imposé est manquant, aucun point ne pourra être attribué.

Trois à cinq juges par critères, la note pour chaque critère sera la moyenne des trois notes en application du règlement FINA.

Une note finale sur 10 sera donnée pour chaque épreuve libre en respectant les critères de jugement et la répartition des points suivants :

EQUIPES LIBRES :

Éléments imposés Note sur 6 points	Formations Note sur 2 points	Exécution et Synchronisation Note sur 2 points
Chaque élément obligatoire est noté sur 2 points : - Kick : 2 points - Battements costaux : 2 points - Voilier ou Ballet leg : 2 points	Note sur 2 points : - Cercle : 1 point - 1 ou 2 lignes : 1 point	Note sur 2 points



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

SOLO / DUO / DUO MIXTE :

Éléments imposés Note sur 5 points	Formations Note sur 3 points	Exécution et Synchronisation Note sur 2 points
Chaque élément obligatoire est noté sur 1 point - élévation d'un bras le plus haut possible : 1 point - Recherche de la verticale : 1 point - Voilier ou Ballet leg : 1 point - Kick : 1 point - Battements costaux : 1 point	- <u>En duo</u> , contact : 2 point Reste du programme : 1 point - <u>En solo</u> , glisse et parcours : 3 points	Note sur 2 points

6.4 Les récompenses

Toutes les participations seront valorisées avec remise d'un diplôme et d'une médaille.

Les athlètes ayant atteints le score de 6 points en figures imposées se verront remettre la sirène d'or ou le triton d'or.



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

7. MEETING DU GRAND EST

7.1 Contenu des épreuves

Objectifs : Compétition préparatoire aux compétitions fédérales de la saison en cours avec des conditions de participation allégée et simplifiée pour permettre à chaque nageur/nageuse et Club d'y participer

Conditions d'engagement : Identique au règlement fédéral pour les compétitions régionales.

CATEGORIE AVENIRS

FIGURES IMPOSEES	EPREUVES LIBRES
<p>Figures du Championnat Régional.</p> <p>Tirage au sort 72 heures avant</p> <p>Il n'y a pas d'obligation de présenter les figures imposées</p> <p>Notation selon les critères FFN</p>	<p><u>Epreuves</u> : solo, duo + duo mixte, ballet d'équipe, ballet acrobatique</p> <p><u>Temps des ballets</u> : libre, au maximum les temps de ballet FFN. Il n'est pas nécessaire de couper la musique au temps du ballet présenté.</p> <p>L'objectif est de donner la possibilité aux nageurs et nageuses de présenter un ballet en fonction de leur niveau de préparation.</p> <p>Les ballets seront évalués pour permettre aux entraîneurs d'avoir des axes d'améliorations en prévision des différentes compétitions fédérales.</p>



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

CATEGORIE JEUNES

FIGURES IMPOSEES	EPREUVES LIBRES
<p>Figures du Championnat Régional</p> <p>Tirage au sort 72 heures avant</p> <p>Il n'y a pas d'obligation de présenter les figures imposées</p> <p>Notation selon les critères FINA</p>	<p><u>Epreuves</u> : solo, duo + duo mixte, ballet d'équipe, ballet acrobatique, combiné</p> <p><u>Temps des ballets</u> : libre, au maximum les temps de ballet FFN. Il n'est pas nécessaire de couper la musique au temps du ballet présenté.</p> <p>L'objectif est de donner la possibilité aux nageurs et nageuses de présenter un ballet en fonction de leur niveau de préparation.</p> <p>Les ballets seront évalués pour permettre aux entraîneurs d'avoir des axes d'améliorations en prévision des différentes compétitions fédérales.</p>

CATEGORIE JUNIORS

EPREUVES LIBRES
<p><u>Epreuves</u> : solo libre, solo technique, duo libre + mixte, duo technique + mixte, équipe libre, équipe technique, ballet acrobatique</p> <p><u>Temps des ballets</u> : libre, au maximum les temps de ballet FFN.</p> <p>L'objectif est de donner la possibilité aux nageurs et nageuses de présenter un ballet en fonction de leur niveau de préparation.</p> <p>Les ballets seront évalués pour permettre aux entraîneurs d'avoir des axes améliorations en prévision des différentes compétitions fédérales.</p>



**LIGUE
GRAND EST DE NATATION**

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

7.2 Classement – Récompense – Frais d'engagement

Il n'y aura pas classement : tous les nageurs et nageuses participant au Meeting du Grand Est recevront une récompense – « petit cadeau ».

Frais d'engagement : sur la base de la tarification FFN et 90% des engagements pour le Club organisateur selon la règle régionale.

8. RENCONTRE TECHNIQUE FIGURES IMPOSEES

Des rencontres techniques seront organisées afin de permettre une meilleure préparation des athlètes à l'épreuve des figures imposées lors des championnats régionaux /N2 avenir et jeune.

Un parcours est proposé pour la catégorie avenir et jeune. La participation est libre et gratuite à chacune des sessions proposées, sauf celle inclus dans le Meeting du Grand Est.

1/ parcours catégorie Avenir

- Meeting du Grand Est
- Dimanche 6 avril – en parallèle du synchronat

2/ parcours catégorie Jeunes

- Samedi 25 janvier – en parallèle du synchronat
- Meeting du Grand Est

Le tirage au sort des figures aura lieu 72 heures avant l'épreuve.
Application du règlement FFN pour le jugement des épreuves.

Les résultats/classements seront donnés à l'issue de l'épreuve.
Il n'y aura aucun podium, ni aucune récompense.



LIGUE
GRAND EST DE NATATION

13 rue Jean Moulin
CS 70001
54510 TOMBLAINE

9. RECAPITULATIF DES FRAIS D'ENGAGEMENTS

Procédure de paiement des engagements obligatoire pour les clubs :

- L'ensemble des droits d'engagements et pénalités sont à payer à la Ligue Grand Est de Natation.
- Paiement AVANT la compétition

SYNCHRONAT : 5 euros par épreuve du niveau découverte, argent ou or

Challenge / Programme Poussins :

- ✓ Nageur : 8 euros
- ✓ Solo : 8 euros
- ✓ Duo : 10 euros
- ✓ Ballet : 12 euros

FFN/meeting régional :

- ✓ Nageur : 8 euros
- ✓ Solo : 6 euros
- ✓ Duo : 12 euros
- ✓ Ballet : 15 euros

ENGAGEMENTS en-dehors de la période : tarif de base de l'épreuve X4

Forfait hors justification médicale : 10€

TOUS les frais seront à la charge du club support sauf la prise en charge du Juge-arbitre (en cas d'absence d'officiel du niveau nécessaire localement) de la compétition (FFN & Challenge) et du synchronat qui seront pris par la Ligue.

La Ligue reversera aux clubs organisateurs un % des engagements :

- Synchronat : 75% des engagements pour le club organisateur
- Challenge / Programme Poussins : 80% des engagements pour le club organisateur
- FFN/Meeting Régional : 90% des engagements pour le club organisateur

Le club organisateur envoie à la Ligue une facture correspondant à son % des engagements. Le libellé de la facture est le suivant : Frais d'organisation de la compétition : « nom et lieu de la compétition », soit Euros.

A titre d'information, rappel des tarifs appliqués aux compétitions de niveau N2 Championnats et Challenge

- **9 €** par nageur/nageuse
- **12 €** par ballet

NATATION - WATER POLO - NATATION ARTISTIQUE - PLONGEON - EAU LIBRE

03 83 18 87 32

courriel : secretariat@lge-natation.fr

Site internet : www.lge-natation.fr

CALENDRIER NATATION ARTISTIQUE LGEN SAISON 2024-2025

2024				2025							RECAP	
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	SYNCHRONAT	
1 Di	1 Ma	1 Ve Toussaint	1 Di	1 Me Jour de l'an	1 Sa	1 Sa	1 Ma	1 Je Fête du Travail	1 Di N2 Avenir	1 Ma	10-nov.	Mulhouse / Reims
2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Lu	2 Je	2 Di	2 Di SYNCHRONAT	2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Me	8-déc.	Molsheim / Troyes
3 Ma	3 Je	3 Di	3 Ma	3 Ve	3 Lu	3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	25-janv.	Strasbourg
4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Me	4 Sa	4 Ma	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	2-mars	Colmar
5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Je	5 Di	5 Me	5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Sa	6-avr.	Colmar
6 Ve	6 Di	6 Me	6 Ve	6 Lu Épiphanie	6 Je	6 Je	6 Di SYNCHRONAT	6 Ma	6 Ve	6 Di	15-juin	
7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Sa	7 Ma	7 Ve	7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Lu		
8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di SYNCHRONAT	8 Me	8 Sa	8 Sa	8 Ma	8 Je Fête de la Victoire	8 Di WE Pentecôte N2 Challenge - N2 Séniors	8 Ma	MEETING DU GRAND EST	
9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Lu	9 Je	9 Di	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu	9 Me	22-23/02/2025	Mulhouse
10 Ma	10 Je	10 Di SYNCHRONAT	10 Ma	10 Ve	10 Lu	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	CHAMPIONNATS	
11 Me	11 Ve	11 Lu Amis-tice	11 Me	11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Ve	HIVER	
12 Je	12 Sa COLLOQUE	12 Ma	12 Je	12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa	23-24/11/2024	Journée d'Automne Chenove
13 Ve	13 Di	13 Me	13 Ve	13 Lu	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	12-15/12/2024	Chpt Hiver
14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Sa	14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu Fête nationale	JUNIORS	
15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Di	15 Me	15 Sa	15 Sa Régionaux Jeunes	15 Ma	15 Je	15 Di SYNCHRONAT	15 Ma	22-23/03/2025	REG/N2 Chenove
16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Lu	16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Me	8-13/04/25	N1/Elites
17 Ma	17 Je	17 Di	17 Ma	17 Ve	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	JEUNES	
18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Me	18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	15-16/03/2025	REG Reims
19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Je	19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa	26-27/04/2025	N2 Lille
20 Ve	20 Di	20 Me	20 Ve	20 Lu	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di	20-25/05/2025	N1/Elites
21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Sa	21 Ma	21 Ve	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Me	21 Lu	SENIORS	
22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Di	22 Me	22 Sa	22 Sa MEETING	22 Ma	22 Je	22 Me	22 Ma	7-9/06/2025	REG/N2 Chalons en Champagne
23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Lu	23 Je	23 Di	23 Di Grand Est	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me	27-29/06/2025	ELITES
24 Ma	24 Je	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Lu	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je	AVENIRS/Poussins	
25 Me	25 Ve	25 Lu	25 Me	25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Ve	3-4/05/2025	REG Colmar
26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Je	26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa	31/05-01/06/2025	N2 Strasbourg
27 Ve	27 Di	27 Me	27 Ve	27 Lu	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	24-26/06/2025	ELITES
28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Sa	28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu	CHALLENGE	
29 Di	29 Ma	29 Ve	29 Di	29 Me		29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma	17-18/05/2025	REG Pont à Mousson
30 Lu	30 Me	30 Sa	30 Lu	30 Je		30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu	30 Me	7-9/06/2025	N2 Chalons en Champagne
	31 Je		31 Ma	31 Ve		31 Lu		31 Sa		31 Je		

 Vacances Zone B

 Vacances Zone A

Informations sans garantie